

Séance du 5 avril 2023

Date de convocation : 31 mars 2023

Membres en exercice : 11 Le cinq avril deux mil vingt-trois à, vingt heures cinq minutes, le conseil municipal s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame Frédérique DUC, maire.

Membres présents : 10 Mesdames Sophie DUC, Frédérique DUC, Alice TOURREILLE, Laëtitia ODILE et Anne-Laure CLOS-ARCEDUC
Messieurs Ludovic BARBONI, Cédric BOIRON
Robert BURDIN, Nicolas BAUVY et Didier ORTHOLLAND

Membres absents : 0

Membre représenté : 1 James BLANC a donné pouvoir à Cédric BOIRON

Secrétaire de séance :

Abstention 0 Pour : 11 Contre : 0

N°009-2023 Objet : Vote des taux des impôts directs locaux 2023

Madame le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, Madame le Maire propose de maintenir les taux, comme suit :

- Taxe d'habitation : 6,49 %
- Taxe foncière sur le bâti : 25.14 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 89.87 %

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

● **DECIDE** : de maintenir les taux comme suit :

- Taxe d'habitation : 6,49 %
- Taxe foncière sur le bâti : 25.14 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 89.87 %

● **AUTORISE** Madame le Maire à signer l'imprimé « 1259 Com » notifiant ces taux d'imposition et les produits fiscaux qui en découlent.

Le secrétaire de séance
Cédric BOIRON

Le maire,
Frédérique DUC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300144-20230405-200-2023-DE009-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023
Affichage : 07/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

